



Dompierre « Mag »

Numéro 5 — JUIN 2016

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Le compte administratif 2015: Ce qui a été fait. Explications.	2
Le budget 2016 Commentaires	3
Les évènements marquants du premier semestre en images.	4-5
Une entreprise de la commune	
Dompierre d'hier et d'aujourd'hui. Carte jeunes. Ramonage.	6
Natura 2000 L'énigme, Le logo, inscriptions école.	7
Info-mag	8

Rédaction : *Guy Pietriga, Nelly Janod, Jérôme Bombois, Anne-Marie Knapp*

Merci à ceux qui participent à la rédaction par leurs apports, C. Dalloz, M. Gavroy, et ceux qui tiennent à rester anonymes.

Chers Dompierrois et Dompierroises,

Le monde change. Très rapidement. Autour de nous, des collectivités disparaissent, d'autres structures administratives les remplacent. Quel sera le poids de notre petite commune au sein d'une immense région qui unit bourgogne et Franche-Comté. Voyez la carte. Et plus près de nous, quelle place occupons-nous dans le grand canton de Moirans, voire dans une super-communauté de communes qui se profile. Le conseil



municipal, face à ces nouvelles réalités a décidé de provoquer des rencontres avec les élus des communes voisines pour envisager notre futur commun. Il ne s'agit que d'une première étape qui doit alimenter une analyse de ce que pourrait être une commune nouvelle. Déjà des pistes se dessinent. Déjà des oppositions se font jour. Mais le sentiment partagé est que nous ne pouvons pas rester les bras croisés en attendant que d'autres décident à notre place. Il est certain que ce grand sujet occupera bientôt une place prépondérante dans le débat public. Nous nous souviendrons alors d'avoir été à l'initiative de cette profonde réflexion et que nous avons voulu accompagner les évolutions plutôt que d'en subir les conséquences. Nous sommes là pour préparer l'avenir. Nous en portons la responsabilité.

Les conseillers et moi-même pouvons vous assurer que nous y travaillerons avec rigueur et enthousiasme.

Lotissement : Le permis d'aménager vient de nous parvenir. Nous pourrions lancer les appels d'offre pour les travaux dans un bref délai. Cela nous permettra de déterminer le prix des parcelles.

Un balayage de la commune a eu lieu récemment, j'espère qu'il n'a donné lieu à aucun désagrément. Pour le fleurissement, il serait bon que de nouvelles bonnes volontés se manifestent, soit en plantation, soit en entretien. Malgré les radars pédagogiques, certains conducteurs traversent encore le village à grande vitesse. Sans que je l'ai demandé, un contrôle a été effectué récemment par la gendarmerie équipée de lunettes cinématographiques laser. Plusieurs véhicules ont été contrôlés sans qu'aucune infraction ne soit relevée.

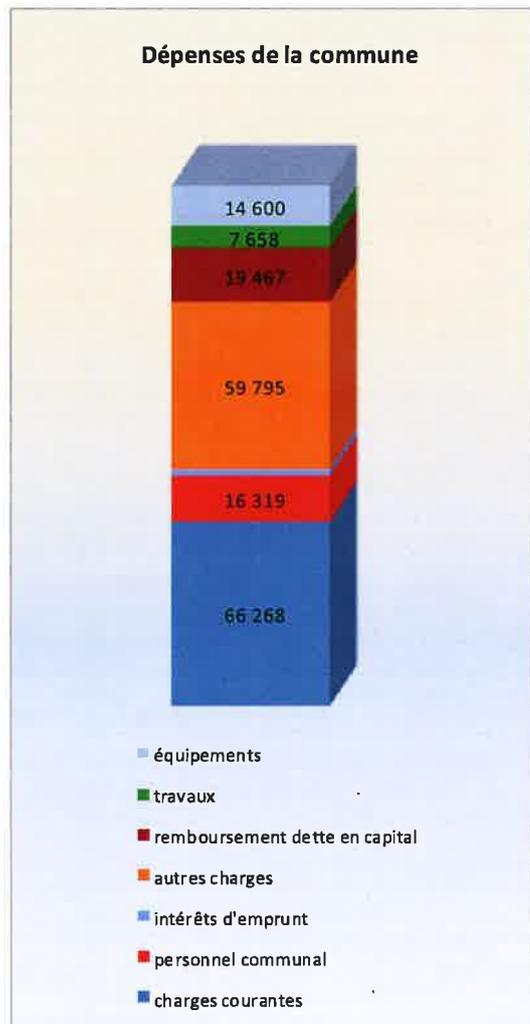
Dans ce numéro deux pages sont consacrées au compte administratif 2015 et au budget 2016. Outre nos rubriques habituelles, vous trouverez la composition du comité d'animation nouvelle mouture.

Et une évocation du passé « les Mais ». Je rappelle que tous ceux qui veulent aider ou participer à la confection de ce magazine sont bienvenus. Toute contribution sous forme de photographies, historiettes ou récits sera examinée avec soin par le comité de rédaction. Alors n'hésitez pas. à vos appareils-photos, vos crayons ou votre clavier.

Le Maire, Guy PIETRIGA



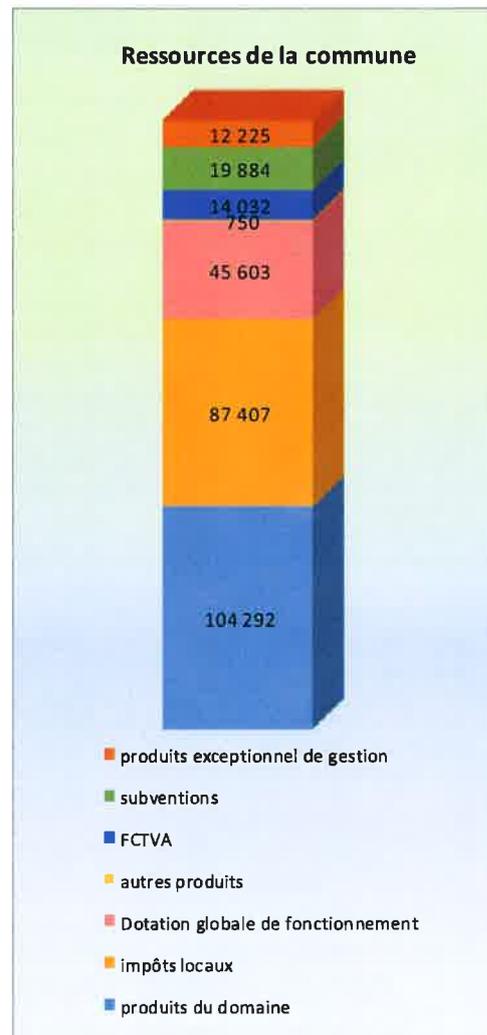
Compte administratif 2015, ce qui a été fait



Voici le compte administratif 2015. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réelles de la commune au cours d'une année civile. Il traduit les réalisations effectives, tant en fonctionnement qu'en investissement et les actions poursuivies ou engagées dans le cadre de la gestion de notre collectivité. En voici les grandes lignes.

Ceux qui ont conservé le Dompierre-Mag de mai 2015 pourront rapprocher les chiffres du compte administratif 2015 de ceux du compte 2014.

A gauche on trouve les dépenses effectuées par la commune de Dompierre, A droite les recettes réelles encaissées au cours de l'exercice. La différence entre recettes et dépenses constitue le résultat global. Le résultat global de l'exercice s'élève à 97 677 euros contre 69 663 € en 2014.



Dépenses

charges courantes	66 268	36%
personnel communal	16 319	9%
intérêts d'emprunt	2 508	1%
autres charges	59 795	32%
remboursement dette en capital	19 467	10%
travaux	7 658	4%
équipements	14 600	8%
Total	186 614	100%

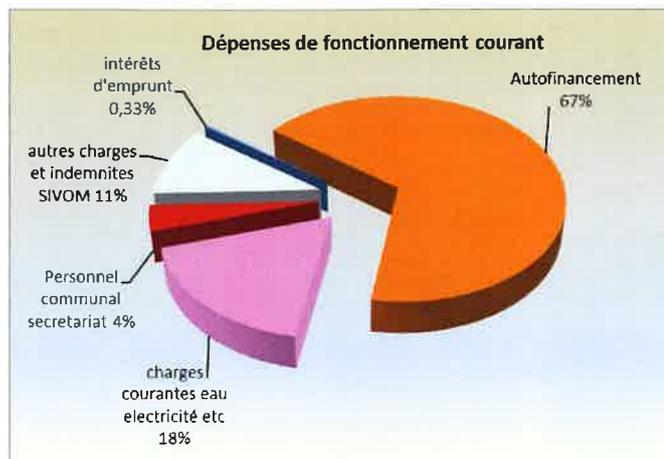
Ressources

produits du domaine	104 292	37%
impôts locaux	87 407	31%
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	45 603	16%
autres produits	750	0%
FCTVA (fonds de compensation)	14 032	5%
subventions	19 884	7%
produits exceptionnel de gestion	12 225	4%
Total	284 192	100%

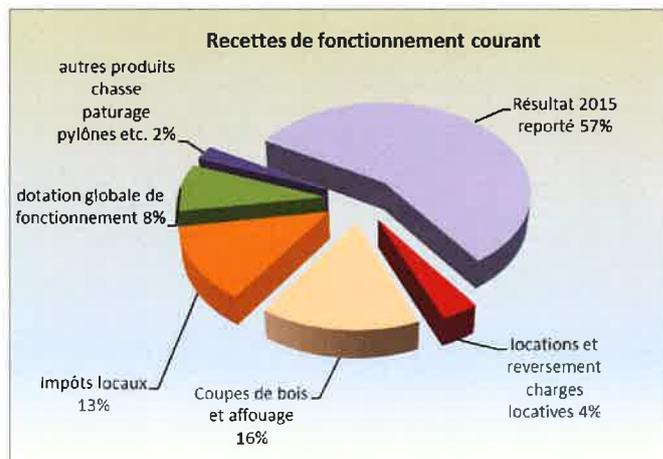
Si l'on compare avec l'exercice précédent, on constate immédiatement que les charges courantes ont fortement augmentées. C'est dû pour l'essentiel à des travaux d'entretien en forêt (nettoyement) qui ne sont pas imputés en investissement, et à des frais de garderie qui sont proportionnels aux bonnes ventes de bois de l'exercice précédent. Les frais de personnel varient très peu. Les charges exceptionnelles sont majorées par une subvention au budget annexe d'assainissement qui peine à s'équilibrer en attendant les futures taxes de raccordement. Les travaux d'investissement sont très faibles et consistent uniquement en l'aménagement du bureau maire-adjoints. Les équipements divers, essentiellement le paiement des radars pédagogiques et des interventions sur les réseaux électriques sont limités. A cet égard 2015 n'est pas une année de lourds investissements. Les produits du domaine sont relativement faibles du fait de recettes de bois moyennes par rapport à 2014. Les impôts locaux se maintiennent, la DGF diminue comme prévu. Le FCTVA et les subventions ont été perçus en 2015 sur des travaux antérieurs, ce qui explique l'absence de besoin d'autofinancement. A ce titre 2015 est une année de transition alors que 2016 devrait voir le démarrage du lotissement et d'autres investissements. Le résultat cumulé (exercice N + résultat des exercices antérieurs) bénéficie de la faiblesse de ces investissements et se situe à 316 320 €. La trésorerie brute s'élève au 31/12/2015 à 281 147 €.

Le budget 2016: les prévisions

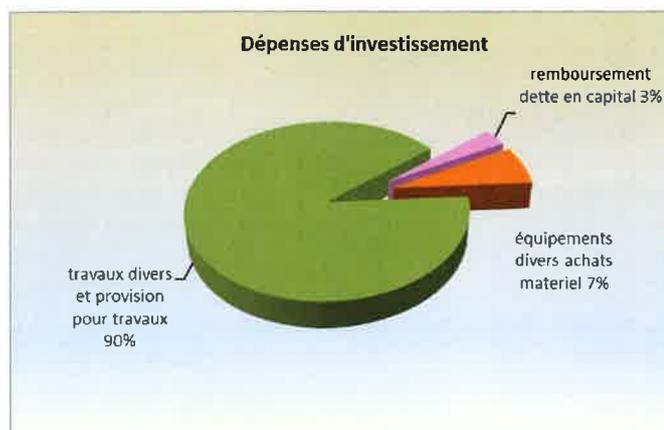
Le budget retrace les ambitions et les projets de l'équipe municipale. Contrairement au compte administratif, il n'y a ni exactitude, ni certitude dans le budget. C'est un document de prévision et à ce titre une bonne gestion suppose que l'on majore les dépenses et que l'on minore les recettes. On évite ainsi les mauvaises surprises. Celui de 2016 s'élève globalement à 768 000 € en recettes et en dépenses, tous budgets confondus. Ça peut paraître disproportionné par rapport au compte administratif mais c'est normal, on reprend au budget les excédents précédents et on remplit toutes les lignes pour arriver à l'équilibre qui nous est imposé par les règles de la comptabilité publique, si on a des recettes importantes au budget, il faut mettre des dépenses en face, qu'on ne mobilisera pas forcément au cours de l'exercice, mais qui sont autant de provisions pour les investissements futurs.



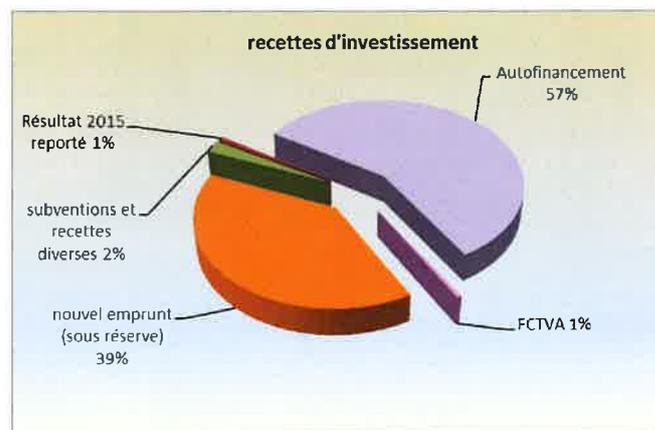
Les deux tiers des dépenses servent à financer les investissements potentiels. C'est ce qu'on appelle l'autofinancement. Les charges de personnel de la commune et du SIVOM cumulées représentent 15% des dépenses de fonctionnement, les charges courantes 18%, les intérêts de la dette 0.33%.



Les recettes sont constituées par l'excédent des exercices précédents (57%), le produit des impôts locaux 13% et les recettes de coupes de bois 16%. La DGF continuera de s'éroder. Il est à noter, au vu des premières ventes de l'année, que les recettes de bois seront sans doute beaucoup plus fortes que prévu initialement.



Les investissements ne concernent ici que la commune. Le lotissement fait l'objet d'un budget séparé qui doit s'équilibrer par ses propres ressources (emprunt dans un premier temps puis vente des parcelles). L'autofinancement représente 57% des recettes d'investissement, quelques subventions sur des travaux antérieurs (2%) restent à percevoir. Un emprunt a été inscrit au budget mais ne sera contracté que si le conseil municipal valide de nouveaux travaux (église, voirie, logements locatifs)



L'autofinancement représente 57% des recettes d'investissement, quelques subventions sur des travaux antérieurs (2%) restent à percevoir. Un emprunt a été inscrit au budget mais ne sera contracté que si le conseil municipal valide de nouveaux travaux (église, voirie, logements locatifs)

Quelques événements du premier semestre 2016



Le samedi 2 avril Journée nationale de l'autisme

Communes nouvelles

Quel avenir pour nos communes? Le 11 mai à 20h30 les maires et des conseillers municipaux des communes limitrophes se sont rencontrés à Dompierre pour répondre à cette question. Chacun a pu prendre la



parole librement et des opinions quelquefois très divergentes se sont exprimées. Mais tous ont convenu qu'une telle assemblée était nécessaire. Rendez-vous est pris en septembre pour renouer le contact et envisager la suite.



Le samedi 9 janvier, vœux du Conseil Municipal

En bref,



Opération toujours délicate de démontage des illuminations de Noël



La bonne humeur des pizzaioli en plein effort (ACCA Dompierre)



Bourse aux vélos sous un beau soleil (ACCA / VTT Orgelet)



Remise du grade de sergent à Richard Faton



Le souvenir Français a choisi Dompierre pour son assemblée générale...



... et l'association des maires pour ses vœux

Le comité d'animation renforcé

Pilier du dynamisme du village et de l'animation, de nouveaux bénévoles sont venus renforcer le comité d'animation pour les prochaines manifestations. L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le vendredi 5 mars 2016, en présence d'une vingtaine de personnes. A cette occasion, un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau ont été élus. Plusieurs pistes d'animations ont été proposées, toujours dans l'esprit de partager un bon moment et de proposer des animations au plus grand nombre de Dompierrois, quelque soit leur âge. La commune de Dompierre a été remerciée, ainsi que le Conseil Départemental pour leur subvention.

La nouvelle composition du bureau.

Arnaud Martin, Président,
Damien Coiffier, Vice Président,
Stéphanie Varrot, Trésorière
Pascal Vernier, Trésorier Adjoint,
Mélanie Poilevey, Secrétaire
Laurence Boisson, Secrétaire Adjointe



Un nouveau visage à la mairie

Anne-Marie Knapp est arrivée à la mi-mars.

Elle assure le remplacement de Céline Marcelino au poste de secrétaire de mairie. Originnaire de Lorraine, elle habite Largillay, où son mari a pris une retraite d'artisan bien méritée. Elle a une belle carrière administrative derrière elle et s'est très bien adaptée à ses nouvelles fonctions. Adeptes des travaux manuels et du jardinage pendant ses loisirs, elle se livre à la couture et à la peinture sur soie. Toute l'équipe de Dompierre-Mag lui souhaite la bienvenue.

L'entreprise « Conditionnement MCL » à Dompierre

Monsieur Philippe MATHIEU, Vosgien d'origine, est arrivé dans la commune en juillet 2015. La Sarl « conditionnement MCL » est spécialisée dans le conditionnement des produits à base de fibres de bois, litière pour animaux, farine de bois etc. Suite à la fermeture de l'entreprise qu'il dirigeait jusqu'en 2014, M. Mathieu a décidé de créer sa propre unité industrielle. Il s'agit de préparer et d'ensacher des produits dérivés du bois. La proximité de ses partenaires et l'attrait de notre belle région ont emporté la décision d'implantation. Bien que Dompierre ne soit pour lui qu'une résidence professionnelle, ses attaches étant désormais en Alsace, nous lui souhaitons la bienvenue en espérant qu'un jour il fasse entièrement partie de nos concitoyens. Son établissement est actuellement en phase de démarrage pour reconstituer un fichier clients professionnels. Car sa vocation est de fournir des entreprises, plasturgistes, éleveurs et laboratoires. Cependant les Dompierrois intéressés peuvent le contacter pour se fournir en sacs de litière. Contact: 03-84-43-56-67 ou 06-83-65-54-11.

(zone artisanale Dompierre/Mont)



DOMPIERRE d'hier... et d'aujourd'hui: les « Mais »

Nous poursuivons l'exploration du passé de Dompierre avec cette tradition peut-être héritée des Séquanes, peuples gaulois de la Celtique établie dans le Sud de l'Allemagne et l'Est de la France. Les celtes vénéraient la nature et célébraient le retour du printemps. Dans le même temps, chez les romains, cette coutume était associée à Maia, déesse de la fécondité, ce qui pourrait expliquer le dépôt d'un arbre pourvu d'un jeune feuillage au domicile des filles à marier. Voici l'occasion de raviver le souvenir d'une tradition, qui, force est de le constater, ne plaisait pas forcément à tout le monde.

Chaque année, le trente avril au soir, les garçons du village âgés de quinze à vingt ans qui avaient quitté l'école et attendaient de « partir au régiment » se donnaient rendez-vous vers vingt-deux heures pour couper les « MAIS ».

En ne faisant pas de bruit, il fallait aller dans la forêt en tirant et poussant une lourde voiture à pneus sur laquelle haches et serpes étaient déposées. Dans la forêt, les jeunes charmilles (les plus feuillées, estimées à la lampe de poche) tombaient sous les coups de haches. Nous ne tenions pas compte du langage des essences*. Toutes les filles en âge d'être mariées avaient droit à une charmille. Ces taillis étaient entassés pêle-mêle sur le chariot pour le retour au village.

Puis, en catimini, le chariot faisait le tour du village et les garçons déposaient un arbre à chaque maison où habitait une fille.

Ce « MAI » était dressé près de la porte d'entrée et appuyé contre le chéneau.

Cette première expédition terminée, vers minuit donc le premier mai, le groupe de garçons ne manquait pas de faire des farces à tous les habitants en amassant sur les deux places du village tous les objets hétéroclites traînant aux abords des maisons.

Dans un fatras indescriptible, on y trouvait moult pots de fleurs, bancs, bûches, outils de jardin, parasols, bidons, tonneaux, charrues, tombereaux... même des volets et portillons dégondés, et (cerise sur le gâteau) il advint qu'une voiturette soit hissée sur la fontaine du poids public.

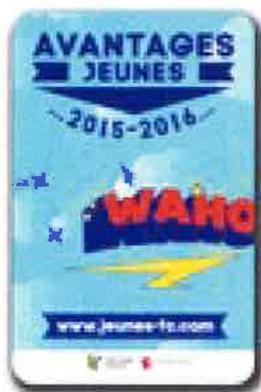
Dans la journée de ce premier mai, jour férié, les jeunes se retrouvaient en début d'après-midi, et, passaient devant les maisons des filles pour que celles-ci arrosent leur Mai. En général, les parents étaient compréhensifs, ayant eux-mêmes pratiqué les mêmes traditions en leur époque. « Entrez les jeunes ! Venez manger un bout de galette et puis, vous prendrez bien une petite « goutte** ».

Il y avait parfois des grondements, car la plaisanterie a quand même ses limites « Ah ! c'est malin ... bande de petits c... ».

Joli mois de MAI quand reviendras-tu...

*Selon certains : le charme : « tu es charmante », l'hêtre : « amour le plus profond », quant au malheureux sapin, disons, « qui s'y frotte s'y pique ».

**à consommer avec modération



Carte
avantages
jeunes !

En 2015, plus de 280 municipalités Jurassiennes ont proposé à tarif réduit ou gratuitement des cartes Avantages

Jeunes aux enfants et aux jeunes de moins de 30 ans. La commune de Dompierre en fait partie : la carte avantages jeunes 2016-2017 est offerte aux jeunes à partir de la 6ème et jusqu'à la fin de leur scolarité. Pour les autres elles sont vendues au tarif de 6 euros. Dans tous les cas pensez à vous inscrire en mairie avant le 15 juin car les cartes sont achetées sur inscription pour éviter les stocks perdus.

Dès à présent pensez à votre ramonage, vous pouvez vous inscrire en mairie auprès du prestataire de votre choix.

RAMONAGE

L'entreprise JOB RAMONAGE intervient sur notre secteur au mois de juillet (sous réserve de la météo).

Si vous êtes intéressés par ce service vous pouvez contacter l'entreprise au 06.81.58.51.72.



MD
RAMONAGE & PLOMBERIE

Ramonage, grainage, tubage de cheminée
Dépoussiérage chauffage, entretien VMC
Plomberie

DEBOT Mickaël
9 rue du faubourg de l'orme
39270 ORGELET
Port : 06 84 75 24 96

md.ramonage.plomberie@orange.fr




Michel Bonnaffe

13 bis, rue Henri-Ponard
39570 MONTMOROT
ramonage39@gmail.com

03 84 24 19 80
(après 18 h)
port. 06 82 34 25 98

www.ramonage39.com

Natura 2000

La commune de Dompierre Sur Mont fait partie du site Natura 2000 Petite Montagne. Natura 2000 est un programme européen qui a pour objectifs d'améliorer ou de maintenir l'état de conservation de milieux ou d'espèces d'intérêts remarquables pour tous. Cela passe par la mise en place d'actions de restaurations et d'entretien ainsi que la promotion de pratiques favorables aux milieux et aux espèces. Des contrats apportant des financements peuvent être ainsi signés avec le propriétaire. Dans le cadre d'un inventaire des connaissances, des cartes par communes ont été élaborées par l'opérateur du site, qui est la communauté de communes Petite Montagne. Elles ont pour vocation, de porter à la connaissance des élus, des habitants le patrimoine naturel présent sur leur territoire. Les cartes sont téléchargeables à l'adresse : <http://petitemontagnedujura-n2000.fr>, dans



l'onglet « le site » puis en cliquant sur « cartes par commune ». Pour notre commune, vous pourrez remarquer que le site de la Nue (ou plus connu sous le nom du Marais) est un milieu remarquable, dans lequel la pie-grièche grise est bien présente mais également le cuivré des marais, papillon orange vif. Ces deux espèces sont rares et menacées.



Dompierre
« Mag »: l'énigme.



*Je suis né à Dompierre Sur
mont, le 28 mars 1886.
Qui suis-je?*

Réponse à l'énigme du Mag N°4 : *Natus ad laborem* (ou *natus ad laborantem*) signifie « Né pour travailler ». *ego sum vita via veritas* peut être traduit par : Je suis la vie, la voie de la vérité. A rapprocher de « *Ego sum via, veritas et vita* » Je suis le chemin, la vérité et la vie ». (Evangiles / Jean 14.6)

Des nouvelles de la communauté de communes

D'importants travaux ont été réalisés dans les groupes scolaires de Poids de Fiole et d'Orgelet. Le point « I » sera prochainement opérationnel.

Le restaurant « LA VALOUSE » a ré-ouvert ses portes.

La Communauté de communes de la région d'Orgelet (CCRO) s'est dotée d'un nouveau logo qui figurera prochainement sur les bâtiments ouverts au public et les véhicules. Cela vous permettra de les identifier facilement.



AVIS IMPORTANT INSCRIPTION ECOLE DU CHANOIS

Ecole du Chanois à Poids de Fiole : Inscription des enfants nés en 2013. Accueil à l'école le Mardi 31 mai ou vendredi 10 juin de 16 heures à 18 heures

Vous voudrez bien vous munir du certificat délivré par la mairie, de la photocopie du livret de famille, du carnet de santé. (le vaccin D.T. Polio est obligatoire) Une réunion avec l'enseignante sera organisée pendant le mois de juin et un moment convivial pour visiter la classe sera proposé aux nouveaux petits élèves fin juin.

La mairie et l'agence postale

Coordonnées: Adresse postale: 10, rue du 11 juillet 1944, 39270 DOMPIERRE SUR MONT

Tél: 03 84 25 48 74 Fax: 09 72 31 88 38 Courriel : contact@dompierrezurmont.fr

Horaires d'ouverture de la mairie et agence postale:

Lundi : 8h— 12h Mardi 13h30 — 18h (de 8h à 11h secrétariat du SIVOM du Chanois)
 Mercredi : 8h— 12h Vendredi 14h—18h30



Le premier samedi de chaque mois une permanence sera assurée par Mr le Maire de 10h à 11h. Il est prudent de prendre rendez-vous .

Maison Médicale d'Orgelet

Tél: 03 84 25 68 25
 Du lundi au vendredi 8h—17h30
 Samedi 8h—12h
 Médecins, infirmières,
 nutritionniste, etc.



Autre médecin:

Clavel Frédérique 03 84 25 41 76

Dentiste: Bosio Eric , Ghislaine,
 tél : 03 84 25 41 99

Autres:

Kinésithérapie Du Mont Orgier:

Tél : 03 84 35 56 26

Infirmière libérale:

Iseux Pascaline: 03 84 25 43 01

Informations utiles

Déchetterie d'Orgelet: ouverture les mercredi et samedi de 9 h à 12 h et les lundi mercredi et samedi de 13 h à 17 h l'hiver , et de 14h à 18 h l'été.



Gendarmerie d'Orgelet: Lundi, mercredi, samedi 14 h—18 h
 Vendredi 8 h—12 h

Trésorerie d'Orgelet: Tél 03 84 25 41 98
 Ouverture les lundi mardi jeudi vendredi de 8h30 à 12h30

Ramassage des ordures ménagères:

	Juin	Juillet	Août	Septembre
N° de semaine et date	S23 - 07/06	S27 - 05/07	S31 - 02/08	S36 - 06/09
	S24 - 14/06	S28 - 12/07	S32 - 09/08	S37 - 13/09
	S25 - 21/06	S29 - 19/07	S33 - 16/08	S38 - 20/09
	S26 - 28/06	S30 - 26/07	S34 - 23/08	S39 - 27/09
			S35 - 30/08	
	Octobre	Novembre	Décembre	
N° de semaine et date	S40 - 04/10	S44 - Pas de Ramassage	S49 - 06/12	
	S41 - 11/10	S45 - 08/11	S50 - 13/12	
	S42 - 18/10	S46 - 15/11	S51 - 20/12	
	S43 - 25/10	S47 - 22/11	S52 - 27/12	
		S48 - 29/11		

■ Bac gris
 ■ Bac bleu

Pour le respect de la nature et le développement durable, vous pouvez recevoir par courriel Dompierre « Mag », pour cela il suffit de communiquer votre adresse de messagerie à la mairie.

Les prochaines manifestations: réservez les dates

Dimanche 22 mai 2016 : Vide Grenier

Samedi 25 juin 2016 : Fête du village

Lundi 11 juillet 2016 : 20h30 Commémoration du 72^{ème} anniversaire de la tragédie de 1944

Samedi 6 et dimanche 7 août : marché à la ferme en Charamande

Vendredi 18 novembre 2016 : Soirée Beaujolais nouveau

Samedi 3 décembre 2016 : téléthon

Samedi 17 décembre 2016 : goûter de Noël

